

École élémentaire André Higonet
2948 route de Mâcon
71870 Hurigny
Tél : 03.85.34.79.75
mail : ce.0710249k@ac-dijon.fr
web : <http://ele-hurigny-higonet-71.ec.ac-dijon.fr/>

**Procès-verbal
du conseil d'école
du 14 mars 2017**

Présents :

Mmes Bernard-Quinanzoni, Dubois, Cayrier-Landré, Usinabia, et Rativet, représentants des parents d'élèves
M. Vallet, adjoint chargé des affaires scolaires
Mmes Drevet, Hennebaut, Nimmegers, Drevet, Ruoppolo, Mollard MM. Pitre et Duquennoy, enseignants

Excusés : Mme Frayer-Miettaux, Inspectrice de l'Education Nationale
M. Deynoux, Maire
Mme Degreusefond, DDEN
Mme Rallo, M. Lemercier, représentants des parents d'élèves

Mme Usinabia est désignée comme secrétaire de séance.
Mme Nimmegers remplace Mme Drevet.

1/ Projet d'école

Le projet d'école est en cours de rédaction. Il s'articule autour de 4 axes pour lesquels des objectifs ont été fixés par l'équipe enseignante et validé par l'Inspectrice.

- Axe 1 : amélioration des résultats en français et en mathématiques
Objectifs : Améliorer la compréhension orale et écrite de la langue
Améliorer la compréhension du langage spécifique aux mathématiques
- Axe 2 : Le climat scolaire
Objectif : Développer la coopération pour améliorer les relations élèves-élèves.
- Axe 3 : L'éducation culturelle, artistique, sportive et humaniste
Objectif : Mettre en place le parcours citoyen.
- Axe 4 : Réponse à la difficulté scolaire et / ou réponse aux besoins particuliers
Objectif : Améliorer la communication intra et inter cycle dans le suivi des élèves

2/ Projets des classes

CM2

- Projet « orientation et tablette » : Un premier parcours sera proposé aux élèves le 6 avril à Mâcon. En mai, ils devront concevoir un parcours sur la commune d'Hurigny pour une classe de Mâcon. M. Pitre souhaite découvrir le potentiel de l'outil « tablette ».
- Interventions de la ligue contre le cancer (présentation des dangers du tabac), de la gendarmerie (permis internet) et de Mme Parisot pour une séance d'initiation à l'allemand. La Croix Rouge interviendra fin mars pour sensibiliser les élèves de CM2 et CM1) aux premiers secours.

CM1

- Projet « écoles qui dansent ». Les élèves ont rédigé des contes avec Mme Ruoppolo. Un conte a été choisi comme support pour la conception de la chorégraphie. Une rencontre inter-écoles aura lieu le 22 ou 23 mai au théâtre à Mâcon.
- Rallye Mathématiques : Les élèves de la classe participent à ce rallye organisé par l'OCCE. Il s'agit de résoudre en groupe plusieurs problèmes. L'accent est mis sur la coopération. Les classes de Mme Hennebaut, M. Duquennoy et Mme Drevet participent également.

CE2

- École et cinéma (avec les GS/CP) :
 - au premier trimestre : Princes et princesses
 - au deuxième trimestre : Le cerf-volant du bout du monde
- Intervention de la gendarmerie pour le permis piéton

CP / CE1

- Théa-lire : Les élèves se rendront à la médiathèque pour rencontrer un auteur, Lise Martin, le vendredi 24 mars. Ils travailleront également avec une comédienne les vendredis 31 mars et 5 mai. Une rencontre inter-écoles est prévue ainsi qu'une restitution aux familles en collaboration avec la bibliothèque municipale.

GS / CP

- projet « Centre Eden » (avec les CP/CE1) La forêt à chaque saison. Les élèves ont étudié la forêt en automne et en hiver. Une nouvelle sortie est prévue le 21 mars.

3/ Le livret scolaire unique

Des réunions de présentation ont eu lieu dans les classes.

A ce jour, il n'est toujours pas possible pour les familles de consulter ce livret en ligne. Au deuxième trimestre, une édition papier sera transmise.

Mme Nimmegers informe le conseil d'école qu'elle ne peut pas se connecter à l'application pour renseigner les livrets. En effet, avec ses identifiants, elle ne peut se connecter qu'à son école de rattachement. Une solution sera trouvée en interne pour le deuxième trimestre.

4/ Le Conseil Communal des Enfants

M. Vallet présente les 3 projets en cours :

- rencontre avec les personnes âgées au local des anciens (2 jeudis) : jeux, lecture et goûter préparé par les adultes.
- sécurité du parking : Une charte rédigée par les membres du CCE sera distribuée aux parents. Elle prendra la forme d'un fascicule contenant des phrases choc et des dessins à distribuer à tous les parents. Elle sera diffusée sur le site de la commune et sur le compte Facebook de cette dernière. Un panneau pourrait également être installé à l'entrée du parking.
- acquisition d'un jeu pour le parc du château (budget avoisinant les 30000 euros).

Autre projet : 11 novembre, plantation d'un arbre de la citoyenneté pour le 11 novembre

5/ Budget 2017 : demandes d'achats

- équipement d'une troisième classe en tableau numérique : 2700 euros
- renouvellement de manuels suite aux nouveaux programmes : 1300 euros
- pour les CE1 / CE2 : participation au projet de création d'une ludothèque et

financement d'une intervention sur temps scolaire de l'association Allez on joue : 400 euros (découverte et fabrication de jeux par les élèves)

- pour les CM1 / CM2 : intervention de la Croix-Rouge pour initiation aux premiers secours : 210 euros

6/ Exercices de sécurité

Un exercice incendie s'est déroulé le 17 février. Les enseignants étaient prévenus de l'exercice mais pas du scénario (feu qui se déclenche au fond du couloir). Les classes de CM1 et CE2 n'ont pu suivre le plan d'évacuation. Les enseignantes se sont adaptées et ont su prendre les bonnes décisions pour évacuer leurs élèves.

Un exercice d'activation du PPMS est prévu le mardi 11 avril. Il s'agira d'un confinement. Le scénario reste à définir.

7/ Les jeux dangereux à l'école

M. Duquennoy présente les 2 types jeux entrant dans cette catégorie :

- les jeux de non-oxygénation (ex : jeu du foulard)
- les jeux violents violents (ex : petit pont massacreur)

A ce jour, il n'existe pas d'action de prévention dans l'école sur ces types de jeux. La cour étant facile à surveiller, l'équipe enseignante précise que ces jeux ne sont pas pratiqués dans l'école.

Les membres du conseil d'école considère que des actions de prévention systématiques pourraient donner de mauvaises idées à certains élèves.

8/ Modifications du règlement intérieur

M. Duquennoy informe le conseil d'école qu'à deux reprises les relations entre familles et enseignants ont été compliquées.

A l'unanimité, les modifications suivantes sont adoptées.

Article 4 : Santé

est ajouté : **6/ Les bonbons, chewing-gum et autres confiseries sont interdits à l'école.**

Article 9 : Respect des personnes

est ajouté à l'alinéa 1 : **Pour favoriser les apprentissages scolaires, les élèves, les parents et l'équipe éducative se doivent mutuellement le respect.**

Article 11 : Respect du règlement

l'alinéa 2 est modifié : **Le non respect du présent règlement pourra faire l'objet de sanctions suivantes : réprimande, travail d'écriture ou de copie, travail d'intérêt général, privation partielle de récréation, accueil temporaire de l'élève dans une autre classe.**

Question diverse :

- Certains parents s'interrogent sur l'organisation des tables des élèves dans la classe de CM1.

Mme Ruoppolo explique les bénéfices de cette organisation des tables en îlots. Ce choix pédagogique permet de faire travailler plus facilement les élèves en groupe. Il favorise la mise en place de tutorat et l'entraide entre élèves. Il s'agit de privilégier la coopération.

A 20h, la séance est levée.

La secrétaire de séance,
Mme Usinabia

Le président,
M. Duquennoy